



La Banque du Canada relève le taux cible du financement à un jour pour le porter à 1 1/4 %

OTTAWA – La Banque du Canada a annoncé aujourd’hui qu’elle relève le taux cible du financement à un jour pour le porter à 1 1/4 %. Le taux officiel d’escompte s’établit donc à 1 1/2 %, et le taux de rémunération des dépôts, à 1 %. Les données récentes ont été robustes, l’inflation se situe près de la cible et l’économie tourne à peu près à son potentiel. Toutefois, l’incertitude entourant l’avenir de l’Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) brouille les perspectives économiques.

L’économie mondiale continue de se renforcer et on s’attend à ce que la croissance s’établisse en moyenne à 3 1/2 % au cours de la période de projection. La croissance dans les économies avancées devrait être plus vigoureuse que la Banque ne l’entrevoyait dans le *Rapport sur la politique monétaire* (RPM) d’octobre. En particulier, on observe des signes d’une accélération de l’activité aux États-Unis, et cette dernière s’accroîtra davantage sous l’effet des changements fiscaux récents. Les cours mondiaux des produits de base sont plus élevés, mais les avantages pour le Canada sont dilués en raison du creusement des écarts entre les cours de référence mondiaux et canadiens du pétrole.

Au Canada, la croissance du PIB réel devrait ralentir pour se situer à 2,2 % en 2018 et à 1,6 % en 2019, après avoir affiché 3,0 % en chiffres estimatifs en 2017. La croissance devrait demeurer supérieure à celle de la production potentielle jusqu’à la fin du premier trimestre de 2018, puis ralentir pour s’établir à un taux avoisinant le potentiel pendant le reste de la période de projection.

La consommation et l’investissement résidentiel ont été plus robustes qu’escompté, ce qui reflète la forte progression de l’emploi. Les investissements des entreprises ont crû à un rythme solide et les intentions d’investissement restent positives. Les exportations ont été plus faibles que prévu, quoique, abstraction faite des ajustements transfrontières de la production automobile, on ait observé des signes positifs dans la plupart des autres catégories.

Pour la période à venir, la consommation et l’investissement résidentiel devraient contribuer moins à la croissance, étant donné les taux d’intérêt plus élevés et la nouvelle ligne directrice portant sur les prêts hypothécaires, alors que l’apport des investissements des entreprises et des exportations devrait être supérieur. Dans ses perspectives, la Banque tient compte du fait que l’économie canadienne bénéficiera un peu de la hausse de la demande aux États-Unis découlant des changements fiscaux adoptés dernièrement. Toutefois, comme l’incertitude entourant l’avenir de l’ALENA pèse de plus en plus sur les perspectives, la Banque a incorporé dans sa projection un effet négatif additionnel sur les investissements des entreprises et le commerce extérieur.

La Banque continue à surveiller la mesure dans laquelle la demande vigoureuse stimule la production potentielle, cette évolution étant propice à une expansion non inflationniste accrue. À cet égard, les dépenses en immobilisations, la création d’entreprises, le taux d’activité et le nombre d’heures travaillées affichent tous des signes prometteurs. Les données récentes indiquent que les ressources inutilisées sur le marché du travail se résorbent plus rapidement qu’anticipé. Les salaires ont augmenté, mais leur progression est moindre qu’elle le serait généralement en l’absence de ressources inutilisées sur le marché du travail.

Dans ce contexte, l'inflation avoisine 2 % et les mesures fondamentales de l'inflation se sont légèrement inscrites en hausse, ce qui cadre avec la baisse des capacités excédentaires au sein de l'économie. La Banque s'attend à ce que l'inflation mesurée par l'IPC fluctue dans les prochains mois à mesure que les effets de divers facteurs temporaires (y compris les prix de l'essence et de l'électricité) s'estomperont. Abstraction faite de ces facteurs temporaires, l'inflation devrait demeurer près de 2 % au cours de la période de projection.

Quoique l'on s'attende à ce que les perspectives économiques justifient des taux d'intérêt plus élevés avec le temps, il sera probablement nécessaire de maintenir un certain degré de détente monétaire afin que l'économie continue de tourner près de son potentiel et que l'inflation demeure à la cible. Le Conseil de direction continuera à faire preuve de circonspection au moment d'envisager de futurs ajustements à la politique monétaire et sera guidé par les nouvelles données sur lesquelles il se fonde pour évaluer la sensibilité de l'économie aux taux d'intérêt, l'évolution des capacités économiques et la dynamique de la croissance des salaires et de l'inflation.

Note d'information

La prochaine date d'établissement du taux cible du financement à un jour est le 7 mars 2018. La nouvelle projection pour l'économie et l'inflation ainsi qu'une analyse des risques connexes seront publiées dans le RPM que la Banque fera paraître le 18 avril 2018.